



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Implantation d'un datacenter en Seine-et-Marne

Question au Gouvernement n° 1606

Texte de la question

IMPLANTATION D'UN DATACENTER EN SEINE-ET-MARNE

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Bonnet.

M. Arnaud Bonnet . Je voudrais vous parler de la commune de Fouju, en Seine-et-Marne, où j'étais ce week-end pour une mobilisation organisée par des militants écologistes. Cette petite commune rurale de 650 habitants consommera bientôt l'équivalent de la production électrique d'un réacteur nucléaire. Elle accueillera en effet une usine numérique présentée comme le plus grand datacenter d'Europe. La construction de cette zone industrielle numérique, dite Campus IA, qui s'étendra sur plus de 90 hectares, vient d'être lancée après une enquête publique bâclée en un mois. L'équivalent de 125 terrains de foot sur 20 mètres de haut doit être construit d'ici deux ans sur des terres agricoles.

Vous planifiez ni plus ni moins qu'une catastrophe écologique : changement de l'usage des sols, atteinte à la biodiversité, pollution par le système de refroidissement du datacenter, rejetant dans l'air des fumées toxiques et des PFAS qui attaqueront les sols et mettront en danger la santé des populations, usage de 200 000 mètres cubes d'eau de la nappe phréatique pour sa construction. Les batteries de secours seront constituées de 600 groupes électrogènes fonctionnant au fioul en cas de coupure électrique. Afin de s'assurer qu'ils ne tombent pas en panne, ils seront mis en fonction plusieurs heures par mois, rejetant ainsi des quantités importantes de particules fines et de monoxyde de carbone.

M. Ian Boucard . Il faut interdire l'électricité !

M. Arnaud Bonnet . Et des coupures de courant, il y en aura certainement. Vous signez des projets de construction de datacenters gigantesques sans plan de raccordement au réseau. Que se passera-t-il lorsque cette usine numérique, consommant l'équivalent de la production d'un réacteur nucléaire, sera raccordée ? Il y aura des conflits d'usages : combien d'habitations, de commerces et d'industries n'auront plus d'électricité parce qu'il faut alimenter cette monstruosité, notamment en période de chaud et de froid ?

Le gouvernement ne cesse de mettre en avant la souveraineté numérique pour justifier ces datacenters, mais le projet de Fouju est majoritairement financé par un fonds émirati, à hauteur de 40 milliards d'euros. La disponibilité entraîne l'usage immodéré et irréfléchi. Notre société est devenue incapable de gérer sa frustration. Quand cesserez-vous de vendre notre pays à des intérêts étrangers, en faisant payer les conséquences à l'environnement et à la santé des habitants ? Arrêtez ce projet ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EcoS.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie . Ce projet a fait l'objet d'un long processus de consultations, d'enquêtes publiques et d'études d'impact

environnemental, en vertu du code de l'environnement et du code de la construction. Ne laissons pas penser à nos concitoyens que l'enquête a été bâclée. Le droit a été appliqué.

Vous dites ensuite que des artisans et des commerces n'auront plus d'électricité parce que ce datacenter devra être approvisionné et que les études nécessaires n'ont pas été menées.

Mme Julie Laernoës. D'un coup, vous ne défendez plus les agriculteurs !

Mme Maud Bregeon, ministre déléguée. Pardonnez-moi, j'admets qu'on soit contre les datacenters pour des raisons dont on peut tout à fait débattre, mais laisser penser cela est complètement irresponsable. Quand RTE mène les procédures de raccordement, il s'appuie évidemment sur les études associées. Cent milliards d'euros seront investis dans les réseaux d'ici à 2040, précisément pour supporter ces hausses de consommation. Rien n'est fait à l'aveugle. Derrière ce projet, il y a des techniciens, des ingénieurs, des centres d'études qui font les choses intelligemment.

S'agissant du débat de l'importation des datacenters, pour nous, c'est une question de souveraineté numérique absolument majeure. (*Exclamations sur les bancs du groupe EcoS.*)

M. Arnaud Bonnet. Quarante milliards émiratis !

Mme Maud Bregeon, ministre déléguée. Il y a une immense hypocrisie à laisser les datacenters s'implanter dans d'autres pays sous prétexte qu'on n'en veut pas chez nous mais qu'on veut les utiliser quand même. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR et Dem.*) Les études sont faites dans les règles de l'art et il n'y aura pas de coupure d'électricité chez le boulanger pour approvisionner le datacenter. C'est n'importe quoi de dire ça. Vous avez un téléphone, vous utilisez probablement les réseaux sociaux et j'imagine qu'un certain nombre de personnes de votre groupe utilisent les intelligences artificielles : pour tout ça, il faut des capacités de stockage de données et de calcul. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme Christine Arrighi. Les Émiratis vous remercient !

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Bonnet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1606

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2026